

Liste rouge

des Oiseaux nicheurs
du Poitou-Charentes

2018



Le Poitou-Charentes présente une importante richesse biologique liée à sa position climatique et à la diversité des substrats géologiques et des milieux, depuis les habitats de la frange littorale jusqu'aux massifs forestiers poitevins de la Vienne en passant par les plaines et coteaux calcaires charentais, les bois thermophiles, les landes et marais acides du sud de la Charente et de la Charente-Maritime ou le bocage des Deux-Sèvres.

Cette richesse est fortement menacée et sa conservation globale n'est pas assurée à long terme. Pourtant, la préservation de la biodiversité est un enjeu majeur, intégré dans les politiques publiques.

Les listes rouges des espèces menacées du Poitou-Charentes sont un outil de connaissance indispensable permettant de hiérarchiser les espèces selon leur risque d'extinction, de surveiller l'évolution de la situation des espèces, d'informer et sensibiliser sur le type et le niveau de menaces pesant sur la biodiversité, de fournir une base cohérente pour orienter les politiques publiques et de proposer des orientations de gestion des espèces les plus gravement menacées et de leurs habitats.

Les associations naturalistes affiliées à Poitou-Charentes Nature ont mis en œuvre, entre 2015 et 2018, la déclinaison des listes rouges à l'échelle du Poitou-Charentes. Ce programme, coordonné par Poitou-Charentes Nature et la LPO France, a eu pour objet l'évaluation de la plupart des groupes faunistiques de ce territoire, aussi bien vertébrés (Oiseaux, Mammifères, Reptiles, Amphibiens), qu'invertébrés (Odonates, Rhopalocères, Cigales...), ainsi que celle de la Fonge (champignons).

Chacune de ces listes rouges a été rédigée selon la méthodologie proposée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), sur la base des lots de données mis à disposition par les structures naturalistes œuvrant sur le territoire et en s'appuyant sur les connaissances et l'appui scientifique d'un comité d'experts locaux, régionaux et nationaux.

Les résultats de ces travaux sont synthétisés dans ce document.



▲ Bruant ortolan © É. Barbelette

DÉMARCHE D'ÉVALUATION

La première liste rouge picto-charentaise des oiseaux nicheurs a été élaborée à l'occasion de l'Atlas des Oiseaux du Poitou-Charentes portant sur le pas de temps 2005-2009. Cet atlas a permis d'obtenir une bonne couverture du territoire régional. En revanche, l'estimation des effectifs a été plus difficile à réaliser car il a fallu transformer les classes d'abondance par maille en fourchettes d'effectifs. Pour certaines espèces, notamment les espèces communes, ces fourchettes sont très larges et semblent, avec du recul, éloignées de la réalité.

La liste présentée ici est basée sur les critères de la méthodologie UICN complétés par une approche à « dire d'expert » pour certaines espèces pour lesquelles l'ensemble des éléments n'étaient pas disponibles ou paraissaient éloignés de la réalité, notamment vis-à-vis des estimations de populations effectuées au niveau national.

Les données utilisées pour l'évaluation des oiseaux nicheurs proviennent de la compilation des bases de données des associations de protection de la nature de l'ancienne région Poitou-Charentes. Ces données proviennent aussi bien de salariés que d'observateurs bénévoles et font l'objet d'une validation par des experts locaux. L'évaluation de cette nouvelle liste rouge porte sur la période 2012-2016 et intègre une comparaison avec les données issues de l'atlas de 2005-2009.

D'une manière générale, la mise en place de bases de données participatives développées par BioloVision© a permis de centraliser une grande quantité d'informations malgré quelques disparités géographiques. La répartition de certaines espèces peut ainsi être légèrement biaisée par la pression d'observation sur cette période. En effet, il n'y a pas eu d'enquêtes de type « atlas » au cours des dernières années incitant à des prospections systématiques sur l'ensemble de la région Poitou-Charentes.

Cette liste porte sur l'ensemble de l'avifaune nicheuse du Poitou-Charentes.

Chaque coordinateur départemental a exporté les données d'oiseaux nicheurs à partir de la base de données départementale correspondante entre 2012 et 2016 avec pour chacune des espèces le code atlas le plus fort par maille de 10x10 km. Les codes atlas permettent de préciser le comportement de l'oiseau (ou des oiseaux) observé durant sa période de reproduction. Ils servent ainsi à préciser le statut de reproduction de l'espèce au sein de la zone étudiée, ici des mailles de 10x10 km : nicheur possible, probable ou certain.

À l'échelle de la région, ce sont 485 400 données brutes qui ont été exploitées, soit 54 015 pour la Charente, 219 906 pour la Charente-Maritime, 94 616 pour les Deux-Sèvres et 116 868 pour la Vienne. Les écarts constatés entre les



▲ Canard chipeau © Natur'Ailes

Liste rouge
des Oiseaux nicheurs
du Poitou-Charentes

nombres de données dans les départements sont dûs à la mise en place différée des bases de données et donc à l'intégration progressive des données antérieures.

Par ailleurs, un travail d'estimation des effectifs pour chaque espèce a été mené à partir des bases de données, des connaissances de l'espèce et des estimations de l'atlas de 2005-2009.

La centralisation des informations a été réalisée par la LPO France et la répartition de chaque espèce a été cartographiée sous SIG afin de quantifier son aire d'occupation.

La zone d'occurrence n'a pas été utilisée pour l'évaluation car les aires d'occupation, les tendances des populations et les effectifs ont permis d'effectuer une pré-cotation pour l'ensemble des espèces.

Dans la méthodologie UICN, la zone d'occupation (AOO) correspond à la superficie occupée par un taxon sur l'ensemble des mailles UTM 93 2x2 km au sein desquelles l'espèce a été contactée lors des cinq années étudiées. En première approche, un maillage 10x10 km a été utilisé pour calculer l'AOO, les oiseaux étant des espèces mobiles avec des territoires pouvant couvrir de nombreuses mailles 2x2 km. De plus, ce maillage avait déjà été utilisé lors de l'atlas 2005-2009.

La zone d'occupation minimale a été calculée à partir du nombre de mailles comportant des données de reproduction certaine de l'espèce et la zone d'occupation maximale à partir du nombre de mailles avec des données associées à un code atlas (reproduction possible, probable ou certaine). La zone d'occupation de l'espèce ayant servi de base à la cotation correspond à la moyenne de ces deux aires.

Ce travail ayant été fait pour le précédent atlas, nous avons souhaité conserver cette méthode afin de pouvoir

comparer les aires d'occupation entre ces deux périodes (2005-2009 et 2012-2016).

Pour les espèces dont la répartition géographique est limitée ou très fragmentée, nous avons utilisé un maillage 2x2 km afin de pouvoir utiliser le critère B, comme préconisé par la méthodologie de l'UICN. C'est le cas pour quatre espèces : l'Échasse blanche, la Fauvette pitchou, l'Hirondelle de rivage et la Spatule blanche.



▲ Crabier chevelu © É. Barbelette

Prise en compte de la Liste rouge nationale

Les catégories établies au niveau national doivent a minima être respectées au niveau local selon la méthodologie UICN. Des ajustements ont été nécessaires pour des espèces dont les tendances sont probablement à la baisse en Poitou-Charentes mais difficilement quantifiables sans d'autres analyses plus précises. Ces analyses prennent du temps et doivent couvrir un jeu de données plus important, notamment des données issues de protocoles (STOC...). Ces analyses biostatistiques devront être réalisées dans les années à venir afin de préciser les tendances sur

ces espèces au niveau de la région Nouvelle-Aquitaine pour l'évaluation d'une prochaine liste rouge. En l'absence de ces éléments, nous avons considéré qu'il était plus prudent de déclasser d'un niveau (NT) certaines espèces évaluées en catégorie VU au niveau national sur la base du critère A2. C'est le cas d'espèces encore assez communes en Poitou-Charentes mais qui ont subi un déclin d'environ 30%, en France, ces dix dernières années, comme le Chardonneret élégant, la Linotte mélodieuse, le Martin-pêcheur d'Europe, le Pic épeichette, le Serin cini et le Verdier d'Europe.

ÉTAT DES CONNAISSANCES ET RESULTATS DE L'ÉVALUATION

L'ornithologie en Poitou-Charentes

L'avifaune est le premier groupe à avoir été étudié de façon synthétique au niveau du Poitou-Charentes. La structuration des associations de protection de la nature à la fin du XX^e siècle et le développement des outils de saisie en ligne au milieu des années 2000 a permis d'accumuler plus de données, de les harmoniser et de les restituer beaucoup plus rapidement. C'est le cas notamment de la LPO, qui a créé une antenne en Charente-Maritime et une délégation en Vienne, après transformation du Groupe Ornithologique de la Vienne en 1992, tandis que le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres et la Société charentaise de Protection de la Nature (devenue Charente Nature) se sont structurés respectivement en 1981 et 1970.

Les premières données relatives au statut nicheur des oiseaux ont été centralisées lors de deux inventaires nationaux : l'Atlas des oiseaux nicheurs de France en 1976 et le Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France en 1994, avec une collecte d'informations sur chacun des départements picto-charentais.

Un premier livre rouge avait été publié en 1999, sous l'égide de Poitou-Charentes Nature (PCN), et proposait un premier statut de vulnérabilité des espèces nicheuses.

Un Atlas des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes, coordonné par PCN, a été réalisé entre 2005 et 2009 et a permis de dresser un bilan des espèces présentes en période de reproduction dans la région et de leurs statuts.

Des enquêtes sont menées régulièrement sur de nombreux groupes d'oiseaux au niveau national, régional ou départemental, ce qui permet de produire des états des lieux et de suivre les tendances de ces espèces (Ardéidés, Limicoles, Outarde canepetière...). Sur certains sites gérés, comme les réserves naturelles, les sites du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels et du Conservatoire du Littoral, des suivis annuels sont réalisés pour des espèces localisées (Gorgebleue à miroir, Pipit rousseline, Gravelot à collier interrompu...) ou d'importance locale ou nationale (Goéland argenté, Sterne pierregarin...). C'est également le cas au sein des Zones de Protection Spéciale (ZPS), désignées dans le cadre du réseau européen Natura 2000 pour les espèces relevant de la directive « Oiseaux » de 1979.

Un observatoire sur les rapaces diurnes nicheurs (CNRS/CEBC) est mis en place depuis 2004 au niveau national afin de connaître les tendances de ces espèces. Ces analyses ont également lieu au niveau régional.

Ci-dessous un inventaire non exhaustif des éléments qui nous ont permis d'établir cette liste :

- Atlas des Oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes
- Enquête nationale des Anatidés et Limicoles nicheurs
- Suivi des limicoles nicheurs du Marais poitevin
- Suivi de la Guifette noire dans les marais rochefortais
- Recensement des oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine
- Recensement national des colonies de reproduction des Ardéidés et Threskiornithidés
- Suivi de la reproduction de la Cigogne blanche en Charente-Maritime
- Suivi de la nidification du Gravelot à collier interrompu en Charente-Maritime
- PNA en faveur du Rôle des genêts
- LIFE+ Nature « Protection des sites de reproduction et réalisation d'actions novatrices et démonstratives favorables au Rôle des genêts »
- Enquête nationale sur l'Outarde canepetière en France
- Étude d'un cortège avifaunistique représentatif des milieux ouverts sur les plaines agricoles du Marais poitevin
- Connaissance et conservation du Bruant ortolan dans le département de la Vienne et les Deux-Sèvres
- Suivi du Courlis cendré dans la Vienne et les Deux-Sèvres
- Suivi de l'avifaune nicheuse de l'île de Ré
- Évolution de la population de Pic mar en forêt de Moulière (Vienne)
- Avifaune forestière des boisements des Deux-Sèvres et de Charente-Maritime
- Programme Oiseaux des bois : Conservation de l'avifaune et gestion forestière en forêt de production de plaine
- Connaissance et conservation des rapaces nicheurs rares (Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe...)
- Suivi des rapaces nicheurs de France
- Suivi et conservation du Busard cendré en Poitou-Charentes
- Enquête sur les chouettes et hiboux du Poitou-Charentes
- Suivi de la Fauvette pitchou sur les brandes du Pinail (Vienne)
- Suivi de la Gorgebleue en Poitou-Charentes
- Evolution des effectifs de Moineau soulcie, Moineau friquet et Rougequeue à front blanc du Marais poitevin.

Liste rouge
des Oiseaux nicheurs
du Poitou-Charentes

Les menaces pesant sur les Oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes

Le Poitou-Charentes s'étend des contreforts du Limousin à la façade atlantique. Ses habitats sont composés de bocages, de zones humides, de boisements mais la région reste dominée par des milieux agricoles (céréales, élevages et vignes) avec des pratiques de plus en plus productivistes.

L'artificialisation des milieux entraîne une perte d'habitats naturels, notamment par une urbanisation croissante et le développement du réseau routier qui affectent de nombreuses espèces. Les corridors écologiques sont coupés par des infrastructures qui limitent les déplacements des espèces et fragmentent les zones de reproduction.

L'agriculture de plus en plus intensive, l'utilisation des pesticides, la disparition des haies, l'épuisement et la stérilisation des sols, ont un impact très fort sur les espèces des espaces agricoles. Le Poitou-Charentes a une importance nationale pour un certain nombre d'entre elles. C'est le cas de l'Outarde canepetière dont la région abrite la quasi-totalité de la population migratrice d'Europe de l'Ouest. C'est également en Poitou-Charentes que se trouvent les plus fortes densités de Busard cendré ou d'Édicnème criard.

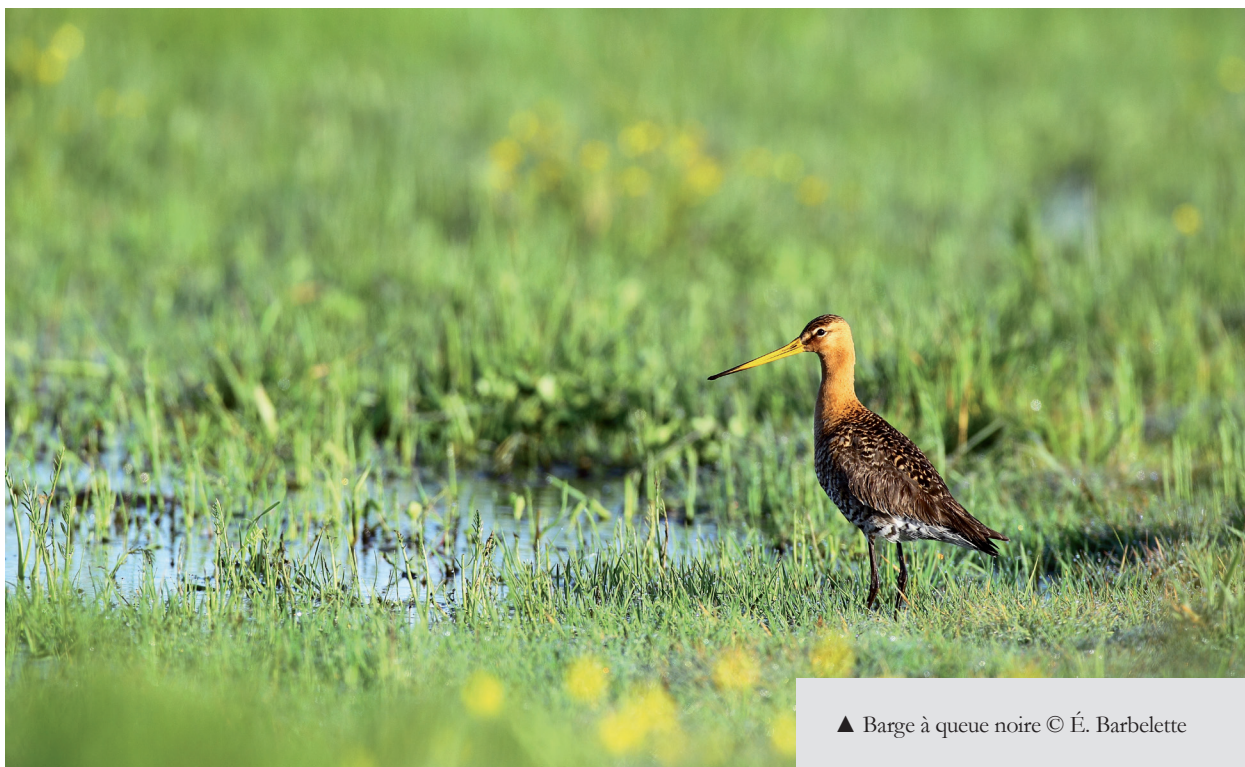
La régression quantitative et qualitative des zones humides réduit les espaces d'accueil d'un certain nombre d'espèces (Râle des genêts, Barge à queue noire, Bécassine des

marais...). À cela s'ajoute l'évolution des pratiques pastorales avec une régression du pâturage au profit d'une fauche souvent trop précoce pour assurer le cycle biologique des espèces prairiales (Râle des genêts...).

Les pratiques cynégétiques viennent s'ajouter au mauvais état de conservation de certaines espèces comme la Bécassine des marais, la Sarcelle d'été, le Fuligule milouin ou le Vanneau huppé. Ces dernières sont chassées dès le mois d'août alors qu'elles viennent juste de terminer leur reproduction. En effet, au moment de l'ouverture de la saison de chasse, seuls les reproducteurs sont présents dans notre région, les individus nordiques arrivant plus tard.

Des espèces, jusque là absentes de la région en tant que nicheuses, font leur apparition. Leurs effectifs réduits ou localisés constituent des menaces pour leur pérennité (Spatule blanche, Grand Cormoran, Faucon pèlerin). Ces dernières sont sensibles aux dérangements qui peuvent engendrer des échecs de reproduction.

Plusieurs espèces sont en limite septentrionale (Bruant ortolan, Moineau soulcie, Pie-grièche à tête rousse...) ou méridionale (Pouillot siffleur, Pipit farlouse...) de leur répartition en période de reproduction et donc sensibles aux changements de leurs habitats.



▲ Barge à queue noire © É. Barbelette

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

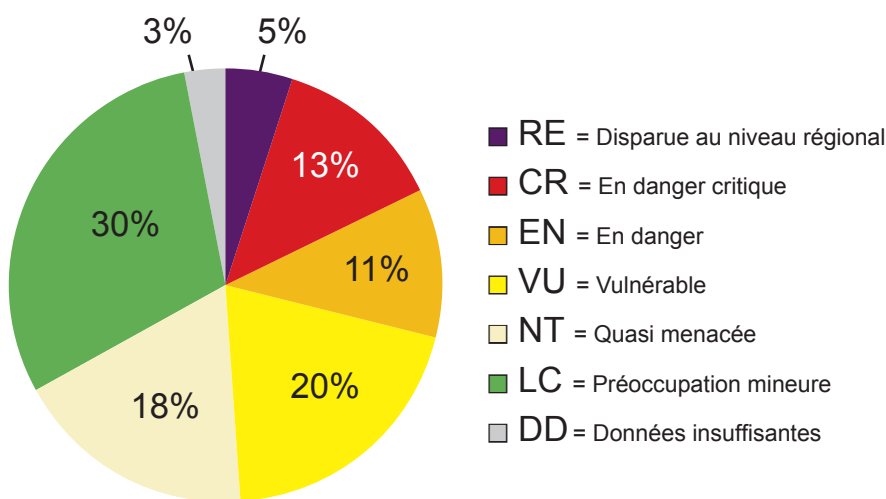
L'actualisation de la Liste rouge a permis d'évaluer le statut de 178 espèces nicheuses en Poitou-Charentes, sur les 277 espèces nicheuses que compte la France métropolitaine. À noter que 20 espèces n'ont pas fait l'objet d'évaluation, en raison du manque de données (cas des nicheurs occasionnels) ou de leur installation récente (Grande Aigrette, Élanion blanc...).

Le constat est assez inquiétant puisque **5% des espèces ont disparu (RE)** dont certaines depuis plusieurs décennies, **44% sont menacées d'extinction (VU, EN, CR)** et **18% sont considérées comme quasi-menacées (NT)**. Seul 30% de l'avifaune nicheuse présente donc un statut de conservation jugé favorable.

Parmi les espèces menacées, on trouve essentiellement des espèces caractéristiques des milieux agricoles et des zones humides ainsi que quelques espèces forestières.

À titre d'exemple, 14 des 23 espèces classées « En danger critique » (CR) sont associées aux zones humides (Rousserolle turdoïde, Panure à moustache, Fuligule morillon...).

Cette Liste rouge confirme également, à l'instar des résultats de la Liste rouge nationale, la dégradation du statut du cortège des espèces spécialistes des espaces agricoles, avec l'Alouette des champs, le Bruant proyer et la Tourterelle des bois. D'autre part, des espèces encore considérées comme communes il y a peu, avec le Moineau domestique, le Chardonneret élégant ou le Verdier d'Europe, dont le déclin a récemment été mis en évidence au niveau national, ont été classées comme « Quasi-menacé » en l'absence d'éléments chiffrés précis à l'échelle du Poitou-Charentes.



Catégorie	Nombre d'espèces
RE	9
CR	23
EN	20
VU	35
NT	33
LC	53
DD	5
Nombre d'espèces évaluées	178

Coordination de la liste

Loïc Jomat (LPO France) et Philippe Jourde (LPO France)

Comité d'évaluation

Clément Braud (Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres), Eric Brugel (LPO France), Thomas Chevalier (LPO France), Matthieu Dorfiac (Charente Nature), Loïc Jomat (LPO France), Philippe Jourde (LPO France) et Fabien Mercier (LPO France)

Labellisation UICN France

Florian Kirchner et Hélène Colas

Autres contributeurs

Romain Bonnet (CNRS/CEBC Chizé), Christelle Bellanger (ONCFS), Réserves Naturelles de Lilleau des Niges et Moëze-Oléron, Christophe Egretou (LPO France)

Liste rouge

des Oiseaux nicheurs
du Poitou-Charentes

QUELQUES EXEMPLES



▲ © É. Barbelette

Aigle botté

DD

Cette espèce migratrice est plutôt méridionale sur l'Hexagone mais de petites populations sont présentes dans les grands massifs forestiers du centre de la France. Malgré des données régulières à proximité de massifs boisés (forêt de Vouillé, forêt de Moulière, bois de la Lande...), la nidification de l'Aigle botté n'a jamais été prouvée en Poitou-Charentes, l'espèce étant très discrète et les indices de reproduction difficiles à obtenir. La recherche de couples en parade au printemps ou de jeunes juste volants quémendant auprès des adultes en été reste le seul moyen de prouver sa reproduction.

Alouette des champs

VU

Les populations d'Alouette des champs sont en déclin régulier ces dernières années même si cette baisse est difficile à quantifier au niveau local. Les principales menaces sont la dégradation de son habitat et l'intensification des pratiques agricoles. Le Poitou-Charentes, dont le paysage est dominé par les plaines céréalières, a une forte responsabilité pour la conservation de l'espèce au niveau national. Elle est toujours chassée en France malgré son déclin alarmant.



▲ © F. Cahez



▲ © O. Roques

Bergeronnette printanière

LC

La Bergeronnette printanière fréquente particulièrement les milieux prairiaux. La régression constante de ses habitats originels et la dégradation des zones humides incitent cette espèce à s'installer dans les plaines agricoles. Par conséquent, l'espèce est de plus en plus présente à l'intérieur des terres. Les traitements et les passages réguliers d'engins agricoles génèrent probablement de nombreuses pertes même si des jeunes sont observés annuellement.



▲ © F. Croset

Bouvreuil pivoine

EN

Cette espèce est en très net déclin ces dernières années aussi bien au niveau national que local (-50% en Poitou-Charentes). Le Bouvreuil pivoine affectionne les boisements de feuillus ou mixtes avec un sous-bois dense et des clairières. En Poitou-Charentes, une petite population se maintient dans le sud de la Charente-Maritime et dans les boisements de la Vienne et de la Charente.

Bruant ortolan

EN

Le Poitou-Charentes accueille l'un des derniers bastions de la façade ouest de la France et la population est très isolée. L'apport extérieur est nul et la région a une très forte responsabilité pour sa conservation. La forte pression sur son habitat (intensification des pratiques agricoles) devrait se poursuivre à court et moyen terme, entraînant une réduction de son aire de répartition. L'espèce a disparu de Charente-Maritime et est devenue très fragile en Deux-Sèvres et en Charente. De plus, le Bruant ortolan a été récemment évalué en EN au niveau national, confirmant la grande vulnérabilité de la population picto-charentaise, pour l'essentiel uniquement viennoise, estimée entre 150 et 180 couples.



▲ © É. Barbelette



▲ © F. Croset

Butor étoilé

RE

La réduction et le morcellement des roselières denses et inondées ont entraîné la disparition de cette espèce en tant que nicheur dans les années 1970 en Poitou-Charentes. Le Butor étoilé est strictement inféodé à cet habitat et très dépendant de la gestion hydraulique associée. L'espèce est toujours observée en hiver mais en faible effectif.

Liste rouge

des Oiseaux nicheurs
du Poitou-Charentes



▲ © A. Boullah

Canard chipeau

EN

Le Canard chipeau est à l'origine plutôt présent sur la frange orientale de la France mais un glissement de sa répartition vers l'ouest est en cours, ce qui explique les petites augmentations constatées localement. Le Poitou-Charentes n'accueille toutefois pas plus de 40 couples de cette espèce qui reste très localisée. Elle se reproduit au sein de la végétation dense sur les rives des étangs et dans les marais littoraux.

Cochevis huppé

LC

Le Cochevis huppé est un passereau des milieux ouverts et secs (dunes, coteaux secs, plaines cultivées) qui tente de s'adapter aux milieux anthropisés comme les zones commerciales ou industrielles ainsi que les carrières d'extraction de granulats. On assiste à une forte contraction de son aire d'occupation, difficile à estimer, mais les effectifs semblent stables ces 10 dernières années. L'espèce est à surveiller pour la prochaine évaluation de par la forte responsabilité du Poitou-Charentes pour sa conservation.



▲ © R. Bussière



▲ © G. Bentz

Effraie des clochers

VU

Autrefois commune dans les campagnes, l'Effraie des clochers est en déclin marqué ces dernières années mais reste encore bien répartie. La raréfaction des sites de nidification (fermeture des clochers, rénovation des anciens bâtiments) et la forte vulnérabilité aux collisions routières sont les principales menaces qui pèsent sur l'espèce.



▲ © C. Aussaguel

Faucon pèlerin

CR

Après avoir disparu de la région en période de reproduction dans les années 1970, l'espèce commence à recoloniser ses anciens territoires. Les premiers cas de reproduction datent de 2004 en Vienne, 2007 en Charente et 2008 en Deux-Sèvres. La majorité des couples s'installe dans des carrières abandonnées mais également au sein de sites en activité. La pose de nichoirs dans des secteurs urbains pourrait faciliter la progression de l'espèce au sein du territoire. La population actuelle (2016) est estimée entre 11 et 21 couples.

Fauvette des jardins

NT

La Fauvette des jardins est en fort déclin, notamment en Charente et Charente-Maritime où l'espèce est désormais menacée de disparition. L'espèce a subi une baisse d'au moins 20% de ses effectifs à l'échelle du Poitou-Charentes ces dix dernières années. Quelques noyaux de population sont encore présents, particulièrement sur le massif armoricain deux-sévrien et l'est de la Vienne. Elle se retrouve essentiellement dans des milieux semi-ouverts avec une strate buissonnante dense. L'espèce est en limite d'aire de répartition avec des effectifs qui régressent dans le sud-ouest de la France.



▲ © A. Audevard

Fauvette pitchou

VU

Cette espèce, inféodée aux landes à ajoncs, genêts, bruyères et forêts de résineux en régénération, est localisée sur moins de 10 sites sur l'ensemble du Poitou-Charentes. Elle est essentiellement présente en Vienne (forêt de Moulière), en Charente-Maritime (forêt de la Coubre et Double saintongeaise) et dans le sud de la Charente. Ces localités sont trop distantes les unes des autres pour permettre des échanges, l'espèce étant principalement sédentaire. Cette fauvette subit l'impact de la gestion forestière intensive et est sensible aux aléas climatiques avec de fortes mortalités certains hivers qui peuvent entraîner une chute de 30 à 40% des effectifs. Par ailleurs, la Fauvette pitchou est classée EN au niveau national.



▲ © É. Barbelette

Liste rouge
des Oiseaux nicheurs
du Poitou-Charentes



▲ © Association Natur'Ailes

Fuligule milouin **VU**

Le Fuligule milouin est un canard plongeur qui apprécie les berges végétalisées d'étangs calmes et profonds. La population nicheuse du Poitou-Charentes, essentiellement située en Charente, Vienne et Deux-Sèvres, est en légère progression mais reste fragile. Rappelons que l'espèce est également classée « Vulnérable » au niveau mondial et national.

Goéland argenté **VU**

La population est en déclin de 35% : elle est passée de 1200 couples en 2010 à 800 couples en 2016 ! Au niveau de la façade atlantique (Pays de la Loire et Poitou-Charentes) la diminution a atteint 50% des effectifs au cours des années 2000. La fermeture des décharges à ciel ouvert et les mesures de stérilisation des œufs ont fortement impacté la principale colonie située sur l'île de Ré. Cette dernière concentre les trois-quarts des individus nicheurs du Poitou-Charentes et est l'une des dernières colonies de la façade atlantique en milieu naturel. Le Goéland argenté colonise de plus en plus les espaces urbains. C'est le cas du collège de Saint-Martin-de-Ré ou de la zone industrielle de La Pallice à La Rochelle.



▲ © P. A. Farque



▲ © É. Barbelette

Gravelot à collier interrompu **EN**

Le Gravelot à collier interrompu est un petit limicole qui niche uniquement sur le littoral, en haut de plage et dans les marais arrière-dunaires. Ses sites de reproduction sont très fragmentés et fortement soumis aux dérangements humains. La population est estimée entre 30 et 40 couples. Afin de préserver cette espèce, des actions de sensibilisation auprès des collectivités sont réalisées pour préserver les lasses de mer (source de nourriture et site de reproduction). Des aménagements sont parfois mis en place, par le biais d'exclos sur les plages, mais cette mesure est efficace essentiellement durant la couvaison, les jeunes étant nidifuges.



▲ © A. Boullah

Guifette noire

CR

Le Poitou-Charentes accueille une seule colonie de 10 à 20 couples. Cette espèce s'installe dans des prairies humides couvertes de végétation flottante. La gestion hydraulique inadaptée et les pratiques agricoles intensives du Poitou-Charentes ne permettent pas à la Guifette noire de trouver d'autres sites de nidification. Grâce à une gestion des niveaux d'eau favorable à l'espèce et la pose de radeaux flottants, cette guifette se maintient sur une petite entité du marais de Rochefort, propriété de la LPO.

Linotte mélodieuse

NT

La Linotte mélodieuse fréquente des zones ouvertes, couvertes d'une végétation basse et clairsemée, ponctuées de haies, de buissons et de jeunes arbres. On la rencontre essentiellement en milieu bocager, dans les vignes, les landes et les jachères. L'espèce est classée « Vulnérable » au niveau national mais les tendances n'ont pas été analysées au niveau du Poitou-Charentes malgré une baisse ressentie. Comme les autres fringilles des milieux ouverts (Verdier d'Europe et Chardonneret élégant), cette espèce devra être surveillée et suivie afin de connaître plus précisément son statut et sa tendance dans les années à venir.



▲ © B. Deceuninck

Mésange nonnette

VU

Cette mésange apprécie les vieilles futaies de feuillus. En Poitou-Charentes, l'espèce est essentiellement présente dans le nord-est de la région. Le déclin de cette espèce se poursuit avec une baisse de près de 30% ces 10 dernières années.



▲ © F. Croset



▲ © É. Barbelette

Milan noir **LC**

Ce rapace diurne est largement réparti dans la région notamment à proximité des marais arrière-littoraux, des vallées alluviales et des zones bocagères. On le retrouve également en plaine céréalière dès que des bosquets sont présents. La population nicheuse du Milan noir, espèce opportuniste et charognarde, semble avoir une tendance d'évolution positive ces dernières années.

Moineau friquet **EN**

Le Moineau friquet a une répartition de plus en plus morcelée en Poitou-Charentes, qui s'est réduite de près de 40% en 10 ans. Cette espèce strictement cavernicole se retrouve en petites colonies dans les villages et les villes moyennes, souvent à proximité de zones humides. Sur ce territoire très agricole, cette espèce est en fort déclin ces dernières années (-60% des effectifs en 10 ans) probablement en lien avec la diminution de la disponibilité alimentaire (graines, insectes...) et la modernisation du bâti.



▲ © B. Deceuninck

Edicnème criard **NT**

Ce limicole des milieux steppiques s'est adapté aux plaines céréalières en installant son nid au sol dans les parcelles sèches et bien drainées à végétation éparse, le plus souvent destinées aux cultures de printemps. Le Poitou-Charentes constitue la première population nationale et possède donc une responsabilité très forte pour la conservation de l'espèce. L'intensification de l'agriculture, l'utilisation massive des pesticides et la disparition de la mosaïque paysagère sont les principales menaces qui pèsent sur cette espèce.



▲ © A. Boullah



▲ © A. Boullah

Outarde canepetière

EN

Le Poitou-Charentes accueille la dernière population migratrice européenne d'Outarde canepetière avec moins de 300 mâles chanteurs, ce qui donne à la région une forte responsabilité pour sa conservation au niveau national. La tendance est estimée à -2,6 % entre 2004 et 2015. Pour assurer sa conservation, cette espèce bénéficie de mesures agro-environnementales afin de maintenir des parcelles herbacées non fauchées en période de reproduction au cœur des plaines céréalières.

Rôle des genêts

CR

Cette espèce, en constante régression depuis 50 ans, est au bord de l'extinction. Malgré des mesures agro-environnementales spécifiques pour l'espèce et un programme européen Life+ terminé en 2016, les effectifs ont continué à diminuer. En 2016, la population picto-charentaise est estimée entre 1 et 5 mâles chanteurs alors qu'elle était de plus de 200 mâles chanteurs en 1984 lors du premier recensement national. La disparition des prairies humides du val de Charente notamment et les fauches précoces sont responsables de la disparition de cette espèce en période de reproduction.



▲ © É. Barbelette



▲ © F. Croset

Rousserolle turdoïde

CR

Après une diminution des effectifs de plus de 90% dans les années 2000, la Rousserolle turdoïde poursuit son déclin et arrive au bord de l'extinction avec un nombre très réduit de sites de reproduction totalisant moins de 20 couples. Cette tendance est la même sur l'ensemble de la façade atlantique française. Son milieu de prédilection, les vieilles roselières en massif, est en régression et la dégradation de son habitat sur les sites d'hivernage en Afrique semble être également un élément majeur expliquant son déclin.

Liste rouge

des Oiseaux nicheurs
du Poitou-Charentes



▲ © F. Croset

Rousserolle effarvate **VU**

Contrairement à la Rousserolle turdoïde, la Rousserolle effarvate est moins exigeante sur son habitat puisqu'un simple linéaire de roseaux le long d'un fossé peut lui suffire. Pour autant, ses effectifs sont en diminution constante. Après une très forte baisse dans les années 1990/2000, l'espèce poursuit son déclin mais de manière moins accentuée (-13% en 10 ans).

Spatule blanche **EN**

La Spatule blanche est une espèce en lente progression depuis le début des années 2000, date à laquelle elle s'est installée dans une héronnière de Charente-Maritime. Depuis, les effectifs augmentent progressivement et l'espèce a colonisé deux autres héronnières. Ils sont toutefois fluctuants du fait de sa colonisation récente (entre 40 et 150 couples selon les années) et des dérangements réguliers dans les sites de reproduction.



▲ © É. Barbelette



▲ © F. Croset

Tarier des prés **CR**

En déclin continu depuis plusieurs décennies, le Tarier des prés est en voie d'extinction voire peut-être déjà disparu en tant que nicheur du Poitou-Charentes. La tendance est la même au niveau national avec une nette contraction de son aire d'occupation, notamment en moyenne montagne. Cette espèce est menacée par la disparition des prairies naturelles humides et bocagères ainsi que par les pratiques de fauche, trop précoces pour que cette espèce assure le nourrissage et l'envol de ses jeunes.

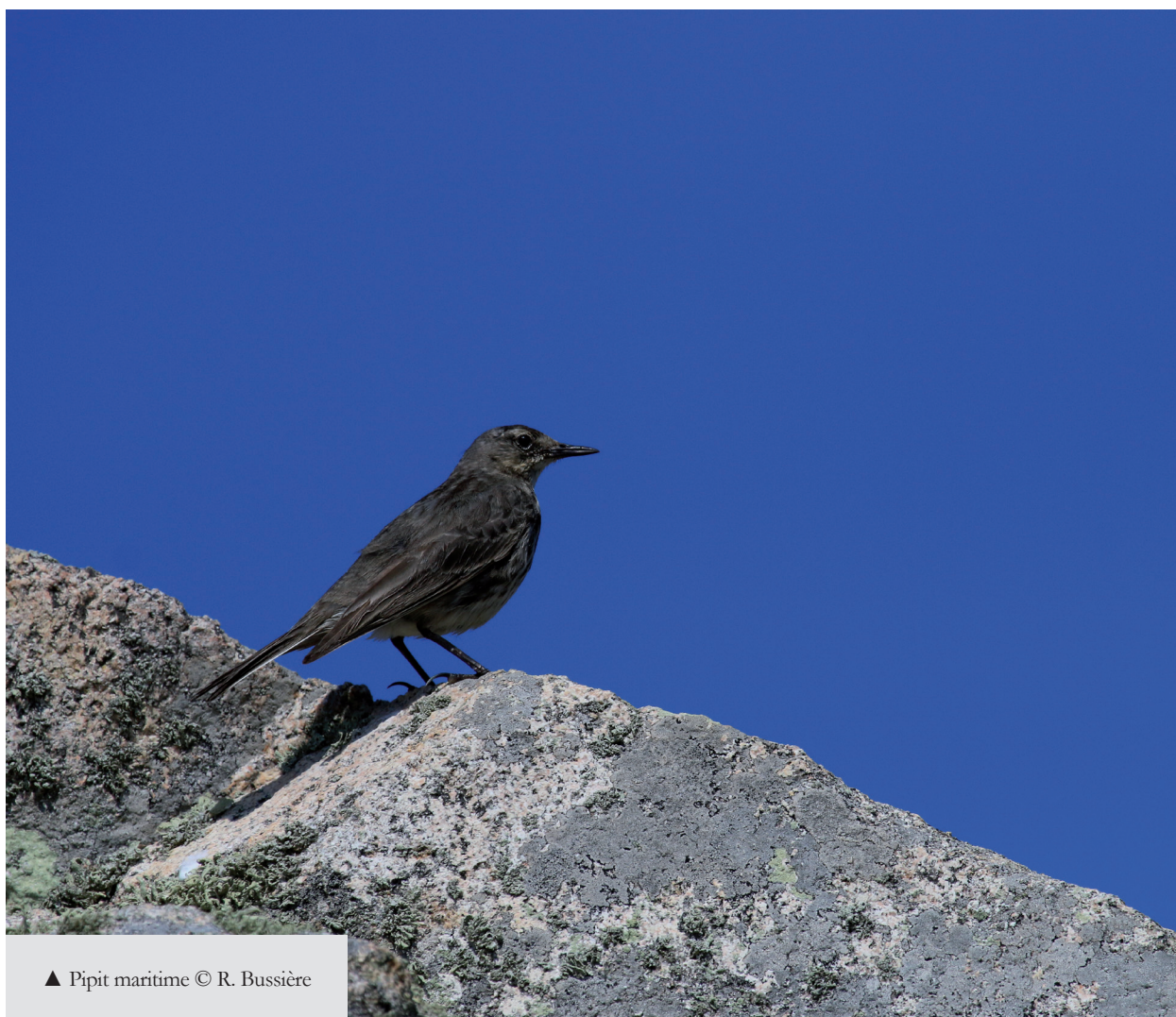


▲ © É. Barbelette

Tourterelle des bois

VU

La Tourterelle des bois est un oiseau migrateur transsaharien dont le Poitou-Charentes abrite une part importante de la population nationale. Cependant, les effectifs ont diminué de 40% ces 10 dernières années. La principale menace pour la Tourterelle des bois est la perte de son habitat en période de reproduction (haies, bocages, buissons, bosquets...) mais les conditions d'hivernage semblent être un élément important pour sa conservation. De plus, cette espèce vulnérable est toujours chassée en fin d'été avant de rejoindre ses sites d'hivernage africains.



▲ Pipit maritime © R. Bussière

Liste rouge
des Oiseaux nicheurs
du Poitou-Charentes

TABLEAU DE SYNTHÈSE

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Critères Liste rouge Poitou-Charentes	Catégorie Liste rouge Nationale 2016	Catégorie Liste rouge Europe 2015	Catégorie Liste rouge mondiale 2017
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	RE		VU	LC	LC
Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>	RE		LC	LC	LC
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	RE		VU	LC	LC
Grande Outarde	<i>Otis tarda</i>	RE		RE	LC	VU
Marouette de Baillon	<i>Porzana pusilla</i>	RE		CR	LC	LC
Marouette poussin	<i>Porzana parva</i>	RE		CR	LC	LC
Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	RE		VU	VU	LC
Pie-grièche à poitrine rose	<i>Lanius minor</i>	RE		CR	LC	LC
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	RE		EN	VU	NE
Alouette calandrelle	<i>Calandrella brachydactyla</i>	CR	D	EN	LC	LC
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	CR	D	VU	VU	NT
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	CR	D	CR	LC	LC
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	CR	D	EN	LC	LC
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	CR	D	NT	LC	LC
Cincla plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	CR	D	LC	LC	LC
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	CR	D	LC	LC	LC
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	CR	D	LC	LC	LC
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	CR	D	LC	LC	LC
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	CR	D	LC	LC	LC
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	CR	D	LC	LC	LC
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	CR	C2a(i);D	EN	LC	LC
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	CR	D	VU	LC	LC
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	CR	C1;D	LC	LC	LC
Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>	CR	D	LC	LC	LC
Panure à moustaches	<i>Panurus biarmicus</i>	CR	D	LC	LC	LC
Pic cendré	<i>Picus canus</i>	CR	D	EN	LC	LC
Pipit maritime	<i>Anthus petrosus</i>	CR	A2a;D; C2a(i)	NT	LC	LC
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	CR	C1	NT	LC	LC

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Critères Liste rouge Poitou-Charentes	Catégorie Liste rouge Nationale 2016	Catégorie Liste rouge Europe 2015	Catégorie Liste rouge mondiale 2017
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	CR	A2ac;C1; C2a(i);D	EN	LC	LC
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	CR	A2ac;C1; C2a(i);D	VU	LC	LC
Sarcelle d'été	<i>Spatula querquedula</i>	CR	D	VU	LC	LC
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	CR	A2abc +4abc; C2a(i);D	VU	LC	LC
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	EN	D	LC	LC	LC
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	EN	A2ac; C2a(i);D	VU	LC	LC
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	EN	C2a(i)	EN	LC	LC
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	EN	C2a(i)	EN	LC	LC
Canard chipeau	<i>Mareca strepera</i>	EN	D	LC	LC	LC
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	EN	D	LC	LC	LC
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	EN	D	VU	VU	NT
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	EN	D	LC	LC	LC
Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	EN	D	VU	LC	LC
Locustelle lusciniôïde	<i>Locustella luscinioides</i>	EN	D	EN	LC	LC
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	EN	A2ac	EN	LC	LC
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	EN	C2a(i)	EN	VU	NT
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	EN	D	VU	LC	LC
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	EN	D	LC	LC	LC
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	EN	D	VU	NT	NT
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	EN	D	LC	LC	LC
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	EN	C2a(i)	NT	LC	LC
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	EN	D	VU	LC	LC
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	EN	B2ac(iii, iv)	NT	LC	LC
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	EN	D	NT	LC	LC
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	VU	A2a	NT	LC	LC

Liste rouge
des Oiseaux nicheurs
du Poitou-Charentes

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Critères Liste rouge Poitou-Charentes	Catégorie Liste rouge Nationale 2016	Catégorie Liste rouge Europe 2015	Catégorie Liste rouge mondiale 2017
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	VU	D1	LC	LC	LC
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	VU	D1	LC	LC	LC
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	VU	D1	NT	LC	LC
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	VU	D1	LC	LC	LC
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	VU	A2a	LC	LC	LC
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	VU	D1	NT	LC	LC
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	VU	A2a	LC	LC	LC
Canard souchet	<i>Spatula clypeata</i>	VU	D1	LC	LC	LC
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	VU	D1	LC	LC	LC
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	VU	A2a	LC	LC	LC
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	VU	B2ac(iv)	EN	NT	NT
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	VU	D1	VU	VU	VU
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	VU	A2a	NT	NT	LC
Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	VU	D1	LC	LC	LC
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	VU	D1	LC	LC	LC
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	VU	D1	LC	LC	LC
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	VU	D1	LC	LC	LC
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	VU	D1	LC	LC	LC
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	VU	D1	NT	LC	LC
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	VU	D1	LC	LC	LC
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	VU	C1	LC	LC	LC
Moineau soulcie	<i>Petronia petronia</i>	VU	C2a(i)	LC	LC	LC
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	VU	D1	NT	LC	LC
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	VU	D1	LC	LC	LC
Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	VU	D1	LC	LC	LC
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	VU	D1	LC	LC	LC
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	VU	D1	LC	LC	LC
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	VU	D1	NT	LC	LC
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	VU	D1	NT	LC	LC

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Critères Liste rouge Poitou-Charentes	Catégorie Liste rouge Nationale 2016	Catégorie Liste rouge Europe 2015	Catégorie Liste rouge mondiale 2017
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	VU	C1	LC	LC	LC
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	VU	D1	LC	LC	LC
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	VU	D1	LC	LC	LC
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	VU	A2a	VU	VU	VU
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	VU	C2a(i)	NT	VU	NT
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	NT	pr. A2a	LC	LC	LC
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	NT	pr. A2a	VU	LC	LC
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	NT	pr. C1 ; A2d	NT	LC	LC
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	NT	pr. C1 ; A2d	LC	NT	LC
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	NT	pr. A2a	VU	LC	LC
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	NT	pr. A2a	LC	LC	LC
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	NT	pr. A2ac	LC	LC	LC
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	NT	pr. D1	LC	LC	LC
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	NT	pr. A2a	VU	LC	LC
Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	NT	pr. B2c(iv)	LC	LC	LC
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	NT	pr. A2a	NT	LC	LC
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	NT	pr. A2a	LC	LC	LC
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	NT	pr. A2a	NT	LC	LC
Fauvette grissette	<i>Sylvia communis</i>	NT	pr. A2a	LC	LC	LC
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	NT	pr. A2ac	LC	LC	LC
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	NT	pr. A2ac	NT	LC	LC
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	NT	pr. A2a	LC	LC	LC
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	NT	pr. A2a	LC	LC	LC
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	NT	pr. A2ac	NT	LC	LC
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	NT	pr. B2b(iii, iv)	LC	LC	LC
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	NT	pr. A2ac	NT	LC	LC
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	NT	pr. A2ac	VU	LC	LC
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	NT	pr. D1	VU	VU	LC
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	NT	pr. A2ac	NT	LC	LC

Liste rouge
des Oiseaux nicheurs
du Poitou-Charentes

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Critères Liste rouge Poitou-Charentes	Catégorie Liste rouge Nationale 2016	Catégorie Liste rouge Europe 2015	Catégorie Liste rouge mondiale 2017
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	NT	pr. A2ac	LC	LC	NE
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicanus</i>	NT	pr. A2a	LC	LC	LC
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	NT	pr. A2a	VU	LC	LC
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	NT	pr. D1	LC	LC	LC
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	NT	pr. A2ac	NT	LC	LC
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	NT	pr. A2ac	LC	LC	NE
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	NT	pr. A2a	VU	LC	LC
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	NT	pr. A2ac	NT	LC	NE
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	NT	pr. A2ac	VU	LC	LC
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	LC		LC	LC	LC
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	LC		LC	LC	LC
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	LC		LC	LC	LC
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	LC		LC	LC	LC
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	LC		LC	LC	LC
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	LC		NT	LC	LC
Bruant zizi	<i>Emberiza cirulus</i>	LC		LC	LC	LC
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	LC		LC	LC	LC
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	LC		LC	LC	LC
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	LC		LC	LC	LC
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	LC		LC	LC	LC
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	LC		LC	LC	LC
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	LC		LC	LC	LC
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	LC		LC	LC	LC
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	LC		LC	LC	LC
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	LC		LC	LC	LC
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	LC		LC	LC	LC
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	LC		LC	LC	LC
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	LC		LC	LC	LC
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	LC		LC	NT	LC
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	LC		LC	LC	LC

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Critères Liste rouge Poitou-Charentes	Catégorie Liste rouge Nationale 2016	Catégorie Liste rouge Europe 2015	Catégorie Liste rouge mondiale 2017
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	LC		LC	LC	LC
Gorgebleue de Nantes	<i>Luscinia svecica namnetum</i>	LC		LC	LC	LC
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	LC		LC	LC	LC
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	LC		LC	LC	LC
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	LC		LC	LC	LC
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	LC		LC	LC	LC
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	LC		LC	LC	LC
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	LC		LC	LC	LC
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	LC		LC	LC	LC
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	LC		LC	LC	LC
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	LC		LC	LC	LC
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	LC		LC	LC	LC
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	LC		LC	LC	LC
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	LC		LC	LC	LC
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	LC		LC	LC	LC
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	LC		LC	LC	LC
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	LC		LC	LC	LC
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	LC		LC	LC	LC
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	LC		LC	LC	LC
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	LC		LC	LC	LC
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	LC		LC	LC	LC
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	LC		LC	LC	LC
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	LC		LC	LC	LC
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	LC		LC	LC	LC
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	LC		LC	LC	LC
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	LC		LC	LC	LC
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	LC		LC	LC	LC
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	LC		LC	LC	LC
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	LC		LC	LC	LC

Liste rouge
des Oiseaux nicheurs
du Poitou-Charentes

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Critères Liste rouge Poitou-Charentes	Catégorie Liste rouge Nationale 2016	Catégorie Liste rouge Europe 2015	Catégorie Liste rouge mondiale 2017
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	LC		LC	LC	LC
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	LC		LC	LC	LC
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	LC		LC	LC	LC
Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>	DD		NT	LC	LC
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	DD		LC	LC	LC
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	DD		LC	LC	LC
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	DD		LC	LC	LC
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	DD		VU	LC	LC

Liste des espèces non soumises à l'évaluation

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Critères Liste rouge Poitou-Charentes	Catégorie Liste rouge Nationale 2016	Catégorie Liste rouge Europe 2015	Catégorie Liste rouge mondiale 2017
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	NA		NA	LC	LC
Canard mandarin	<i>Aix galericulata</i>	NA		NA	NA	LC
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	NA		NA	LC	LC
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	NA		NA	LC	LC
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	NA		EN	LC	LC
Coucou geai	<i>Clamator glandarius</i>	NA		LC	LC	LC
Cygne noir	<i>Cygnus atratus</i>	NA		NA	NA	NA
Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	NA		VU	LC	LC
Erismature rousse	<i>Oxyura jamaicensis</i>	NA		NA	NA	LC
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	NA		LC	LC	LC
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	NA		NT	LC	LC
Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	NA		LC	LC	LC
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	NA		NT	LC	LC
Ibis sacré	<i>Threskiornis aethiopicus</i>	NA		NA	NA	LC
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	NA		LC	LC	LC
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	NA		VU	LC	LC
Pigeon biset	<i>Columba livia domestica</i>	NA		DD	LC	LC
Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>	NA		CR	LC	LC
Sterne caugek	<i>Thalasseus sandvicensis</i>	NA		NT	LC	LC
Sterne naine	<i>Sternula albifrons</i>	NA		LC	LC	LC



Poitou-Charentes Nature

Union régionale depuis 1971, Poitou-Charentes Nature fédère 11 associations présentes sur les 4 départements du Poitou-Charentes qui elles-mêmes regroupent plus de 80 associations de défense de l'environnement et de protection de la nature locales, soit environ 10 000 citoyens. Agréée dorénavant « association de protection de l'environnement sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine », elle prend part au débat sur l'environnement se déroulant dans le cadre des instances consultatives de son territoire d'agrément. PCN assure la maîtrise d'ouvrage et la coordination administrative du projet d'actualisation des Listes rouges du Poitou-Charentes, depuis son montage technique et financier en 2014.

LPO

Première association de protection de la nature de France avec plus de 45 000 membres, la LPO s'engage depuis plus d'un siècle pour la protection des espèces, la préservation des espaces, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement. La LPO est le représentant officiel de BirdLife International en France et est reconnue d'utilité publique depuis 1986. Implantée depuis les années 1970 en Charente-Maritime, elle met en œuvre localement les politiques européennes (animateur de sites Natura 2000), assure la gestion conservatoire de plusieurs zones de marais (Réserves Naturelles Nationales, propriétés LPO, marais périurbains de Rochefort), réalise des inventaires, expertises et suivis de la faune et de la flore du département. La LPO assure la coordination technique du programme Listes rouges du Poitou-Charentes et l'édition des documents de porter-à-connaissance.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Liste rouge régionale réalisée selon la
méthodologie et la démarche de l'UICN



Conception : Loïc Jomat (LPO France) et Philippe Jourde (LPO France)

Coordination technique régionale : Éric Brugel (LPO France)

Réalisation, maquette : Fabien Ratelet - Service Editions LPO © 2018 - ED1812001FR

Crédits photos couverture : Alouette des champs © Alain Boullah - Bouvreuil pivoine © Fabrice Croset

Faucon pèlerin © Christian Aussaguel - Gravelot à collier interrompu © Raphaël Bussière

Référence bibliographique :

Poitou-Charentes Nature, 2018. Liste rouge du Poitou-Charentes : chapitre Oiseaux nicheurs. Fontaine-le-Comte

ISBN : 978-2-918831-11-2



Avec le soutien financier de :

